



L'Association
des professeurs
de Lignery (CSQ)

INFO APL # 12



36, boul. Taschereau, C.P. 35, La Prairie (Québec) J5R 3Y1

➤ (450) 659-5491 ou sans frais (514) 877-5000 – Tonalité – (450) 659-5491

☎ (450) 659-8743 ou sans frais (514) 877-5000 – Pause – (450) 659-8743

Courriel : z27_lignery@csq.qc.net

Site web : www.lignery.csq.qc.net

2011-05-24

Vol. 37 No. 12

**Pour répondre aux besoins de tous les élèves
et pour une meilleure composition de la classe.**

**Vous voulez que la ministre Beauchamp
prenne en compte
nos préoccupations et nos demandes.**

SIGNEZ LA « PÉTITION EN LIGNE ».

RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE L'APL (WWW.LIGNERY.CA)
ET CLIQUEZ SUR LE BOUTON



**NOUS AVONS JUSQU'AU 3 JUIN POUR LE FAIRE.
APRÈS... IL SERA TROP TARD!**

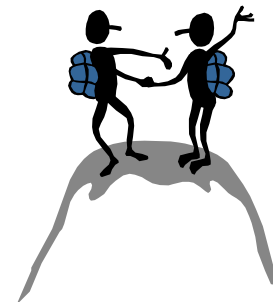
TOUTES ET TOUS DEVRAIENT SIGNER... PARENTS... AMIS....

Encadrement des stagiaires

Si vous avez reçu un stagiaire en 2010-2011

n'oubliez pas demander toutes les compensations auxquelles vous avez droit.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'APL (www.lignery.ca) sous la rubrique « Conventions et droits / Encadrement des stagiaires ».



Si vous souhaitez recevoir un stagiaire en 2011-2012,

compléter le formulaire de demande disponible sur le site de l'APL (www.lignery.ca, sur la page d'accueil, bouton « Formulaires et lettres types ») et l'acheminer à la directrice responsable du dossier M^{me} Joanne Roy à l'école St-Romain.

Formation du C.P.E.

(Comité de participation des enseignantes et enseignants)

Au primaire, au secondaire, à la formation professionnelle à l'éducation des adultes...

Chapitre 4-0.00 de l'Entente locale

Au plus tard, le 10 juin : La direction d'école transmet aux enseignantes et enseignants : le nom de **ses** représentants au Comité **et** son style de gestion.

Au plus tard, le 15 juin : Le président sortant ou, à défaut, la direction d'école convoque les enseignantes et enseignants :

1. afin de nommer, si les enseignantes et enseignants le désirent, des représentantes et représentants sur le comité.
2. afin d'élire de 3 à 11 représentantes ou représentants.

Au plus tard, le 20 juin : Le nom des représentantes et représentants des enseignantes et enseignants est communiqué à la direction d'école avec copie à l'A.P.L..

N.B. SI VOUS DÉCIDEZ DE NE PAS FORMER DE C.P.E., LA DIRECTION DEVRA CONSULTER LA OU LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL SUR TOUS LES OBJETS DE CONSULTATIONS.



SÉANCE DE CHOIX DE POSTE

LISTE DE RAPPEL A L'ÉDUCATION DES ADULTES

ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La **séance de choix de poste** pour les secteurs de l'Éducation des adultes et de la Formation professionnelle aura lieu :

le 16 juin 2011 à 17 heures

à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (Place de la Cité).

Une **séance d'information** aura lieu au bureau de l'APL, le **13 juin à 16 h 30**.

Prière de vous inscrire avant le vendredi, 10 juin 2011.

Allocation pour des périodes de suppléances lors de la correction des épreuves obligatoires.

Nous avons reçu la confirmation que le MELS accordait de nouveau cette année une allocation pour des périodes de suppléances afin de soutenir le personnel enseignant dans la correction des épreuves obligatoires.



Donc :

- une allocation correspondant à une demi-journée de suppléance pour chaque enseignante ou enseignant concerné par l'épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire ;
- une allocation correspondant à une journée de suppléance pour chaque enseignante ou enseignant concerné par les épreuves obligatoires de français, langue d'enseignement, d'English Language Arts et de mathématique de la 6^e année du primaire;
- une allocation correspondant à une demi-journée de suppléance par groupe d'élèves pour chaque enseignante ou enseignant concerné par l'épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement, de la 2^e année du secondaire.

La différence entre ces allocations tient au fait que le personnel enseignant de la 4^e année du primaire et de la 2^e année du secondaire administrera une seule épreuve obligatoire, alors que celui de la 6^e année du primaire en administrera deux.



Portes ouvertes à l'école alternative des Cheminots

35, rue Boardman, Delson (Québec) J5B 2C3

Afin de démystifier ce qu'est le milieu alternatif, afin de faire connaître la pédagogie que nous exerçons dans notre école, afin de vous permettre de faire un choix éclairé lorsque viendra le temps de choisir un contrat ou un poste à la commission scolaire, nous vous ouvrons les portes de notre école.

Nos portes ouvertes se tiendront du 19 mai au 22 juin. Oui! Oui! Vous êtes les bienvenus à venir nous rencontrer, à passer du temps en classe avec nous, à observer et à participer aux activités qui se dérouleront durant la journée. Venez nous voir quand bon vous semble, avec ou sans rendez-vous. Toutefois, si vous désirez annoncer votre présence, afin de vous assurer qu'il y aura quelqu'un pour vous accueillir et qui aura du temps à vous consacrer pour répondre à vos questions, vous pouvez contacter Caroline Boyer au poste 4191 ou par courriel : boyer.caroline@courrier.csdqs.qc.ca

Merci beaucoup et au plaisir de vous accueillir dans notre école 😊

SESSIONS D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

À tout le personnel de la CSDGS

Depuis quelques années, les personnes qui désirent bénéficier des prestations de l'assurance-emploi à la fin de leur contrat en juin doivent obligatoirement s'inscrire via *INTERNET*.

Pour faciliter cette démarche, nous tiendrons, comme par le passé, des sessions d'information.



NOUVEAUTÉS

- NOUVEL ENDROIT
- UNE SEULE DATE
- DEUX SESSIONS D'INFORMATION

Mardi, le 14 juin 2011
16h30

École du Tournant

65, montée St-Régis
Saint-Constant QC J6K 3Z9

Mardi, le 14 juin 2011
19h00

École du Tournant

65, montée St-Régis
Saint-Constant QC J6K 3Z9

Vous changez d'adresse civique, de numéro de téléphone...
ou de courriel ?



Afin que nous puissions mettre à jour notre banque de données, nous comptons sur votre collaboration pour nous informer de toute modification de vos coordonnées personnelles (un changement d'adresse civique ou une nouvelle adresse courriel, etc).

Ainsi vous vous assurez de la réception de vos messages téléphoniques et de vos courriels.